

L'ajournement

tout individu raisonnable et intelligent, vous auriez cherché un travail avec un peu plus de temps. Du moins, je le pense.

C'est cela le problème avec les coupures pour les centres pour femmes. Cela démobilise les centres pour femmes, comme n'importe quel groupement, et cela les oblige à toujours demander de l'argent des gouvernements et même, ils sont obligés de donner des programmes ou des projets qui conviennent aux gouvernements mais qui ne conviennent peut-être pas ou qui ne collent pas tellement à la réalité de leur communauté.

Alors, monsieur le Président, j'espère que cette fois-ci, le gouvernement va bien me comprendre. Il va bien comprendre aussi, j'espère, la contestation des femmes, des soixante-quinze groupes de centres pour femmes à travers le pays, et surtout trente-neuf centres pour femmes au Québec, que ce ne ne sont pas juste les coupures qu'elles protestent, ce n'est pas juste cela.

S'il vous plaît, ne parlez pas du fait que vous avez donné beaucoup d'argent hier. D'accord, vous en avez donné, vous avez mis beaucoup d'argent à leur disposition pour les projets. Mais je ne parle pas de cela.

Je parle de ce qu'on appelle communément le *core-funding* ou ce qu'on appelle les subventions pour activités courantes.

Et maintenant, je vais vous demander d'être un peu plus sensibles à nos demandes. Je suis nouveau ici à la Chambre des communes et normalement j'ai toujours cru que les gens, qu'ils soient du côté du gouvernement ou du côté de l'opposition, étaient des gens raisonnables.

Alors, je fais appel à votre sens d'être raisonnables et surtout, si vous voulez avoir la preuve que ce que je vous dis est correct, je vais vous citer, avant de terminer, monsieur le Président, un extrait d'une lettre de quelqu'un qui siège pour le gouvernement, quelqu'un qui est même ministre du gouvernement. Je parle de l'honorable ministre du Commerce extérieur, ce grand défenseur des droits de la femme, ce grand ami du député de Hamilton-Est, qui a dit lui-même—il a même écrit une lettre. . .

[Traduction]

Je tiens à rappeler ce que le ministre a écrit en anglais. C'est très court, monsieur le Président, et je conclurai sur cette lettre qui, venant d'un ministre, en dit long sur la position du gouvernement.

Le ministre a écrit au secrétaire d'État pour se plaindre de la décision de réduire de 75 p. 100 le financement des centres pour femmes partout au Canada et pour lui

demander de tout tenter pour garder ces centres ouverts. Il a dit ceci: «Je peux vous assurer que les femmes de Terre-Neuve et du Labrador souffriront beaucoup sans ces centres et, puisque la réduction du financement de base des centres pour femmes de Terre-Neuve n'est que de 240 000 \$ et de 1,6 million pour l'ensemble du Canada, il est difficile de croire que l'argent est le seul facteur en cause.»

• (1805)

M. Ross Belsher (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je crois qu'il l'avait posée au secrétaire d'État le 10 avril. À ce moment, il parlait surtout des centres pour femmes de sa propre province; c'est pourquoi la réponse que j'ai préparée porte tout particulièrement sur sa province, en dépit du caractère plus général de sa question de ce soir.

Le gouvernement du Québec s'est engagé à améliorer le bien-être social des femmes et ce gouvernement doit être félicité pour la mesure qu'il a prise.

En 1988-1989, le ministère des Affaires sociales du Québec a versé plus de 800 000 \$ aux centres pour femmes. En août dernier, le gouvernement du Québec a annoncé que cette somme serait portée jusqu'à 2,7 millions de dollars au cours de l'année financière 1992.

C'est un excellent exemple de gouvernement provincial qui prend ses responsabilités. C'est là la question. Le financement de base pour les centres incombe à la province et c'est pourquoi le ministre collabore avec la province au sujet du financement du projet. C'est là un excellent exemple de la façon dont le gouvernement provincial peut collaborer avec le gouvernement fédéral en période d'austérité économique, afin de soutenir des programmes essentiels à la santé de notre pays.

Le gouvernement est tout à fait conscient de l'excellent travail effectué par les centres pour femmes. En plus de l'appui apporté par le gouvernement québécois et d'autres gouvernements provinciaux par le biais de leurs crédits destinés aux services, le secrétariat d'État offre des crédits destinés à des projets aux centres qui bénéficiaient auparavant du financement de base pour leur permettre de poursuivre des activités dans le domaine de l'éducation.

Ces crédits peuvent servir à des programmes touchant la violence familiale, la pornographie, les agressions sexuelles, l'équité en matière d'emploi et d'autres questions. En plus des crédits provinciaux, le secrétaire d'État a garanti aux centres pour femmes qu'ils seront admissi-